

# Rapport public Parcoursup session 2023

CREPS Rhône-Alpes - Site de Voiron ( 38 ) - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Tennis de table

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
CREPS Rhône-Alpes - Site de Voiron ( 38 ) - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Tennis de table	Jury par défaut	Tous les candidats	3	17	3	3	

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

Le BPJEPS nécessite une bonne condition physique et une bonne maîtrise technique de la discipline sportive visée par la mention du diplôme. Une pratique sportive personnelle, dans un club de la discipline sportive de la mention, est recommandée. Sous réserve de concentration et d'assiduité, les contenus théoriques sont accessibles pour un bachelier. La mise en situation professionnelle intervenant assez rapidement, un goût pour le contact avec des publics diversifiés et une aisance dans la relation humaine sont des atouts importants. Une expression orale maîtrisée est requise. L'expression écrite doit permettre une communication pratique et claire.

## Attendus locaux

Attention, nos conditions d'entrée en formation sont sélectives.

Exigences préalables à l'entrée en formation :

- Etre titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme (PSC1, AFPS, PSE1 ou PSE2 en cours de validité, SST en cours de validité, AFGSU niveau 1 ou 2 en cours de validité)
- Produire un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'activité datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation.
- Etre capable de satisfaire au test technique composé de 4 exercices techniques. Chaque exercice valant 10 points, vous devez obtenir au minimum 25 points. Ce test est décrit en annexe IV du document suivant :

<https://www.sports.gouv.fr/media/1939/download>

Ces pièces, à l'exception du certificat médical, seront vérifiées au plus tard lors de l'inscription définitive du candidat en formation.

En cas de non présentation, la proposition d'admission sera caduque et l'établissement ne procédera pas à l'inscription au motif que le candidat ne remplit pas l'ensemble des conditions préalables à l'entrée en formation propres au diplôme, tel que prévu

par l'article D212-27-1 du code du sport : <https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGIARTI000036760930/2018-04-02>

Rappel : Le certificat médical, en cours de validité, sera exigé au moment du passage des épreuves !

## Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Pour être admis dans cette formation, il est nécessaire de réussir les tests techniques d'exigences préalables (TEP) organisés pour vérifier le niveau exigé à l'entrée en formation.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Conformément au code du sport, le titulaire du BPJEPS T.T. exerce des missions de découverte, d'animation et d'éducation. Il met en œuvre les compétences suivantes :

- Encadrer des groupes et conduire des actions d'animation de l'activité Tennis de table
- Organiser et gérer l'activité jusqu'au 1er niveau de compétition fédérale
- Communiquer sur les actions de la structure
- Participer au fonctionnement de la structure organisatrice de l'activité

Le cursus de formation met en œuvre le principe de l'alternance pédagogique (formation en centre et en entreprise), sous la responsabilité d'un tuteur. Il s'appuie sur la méthodologie de projet, qui permet d'aborder différents domaines en relation directe avec l'exercice professionnel.

Le candidat en formation bénéficie d'un parcours personnalisé grâce au positionnement qui est effectué à l'entrée en formation : il peut bénéficier d'allègements de formation (en fonction de son expérience, de diplômes...).

Les frais d'inscription sont de 30 euros

Début de formation : 07/09/2023 et fin de formation le 29/08/2024

<https://formation.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr/formation.fiche-BPJEPS-TT-38>



# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

Les vœux des candidats ont été examinés par une commission composée du coordonnateur de la discipline, de la responsable administrative,

du responsable du département des formations et de la coordinatrice administrative de l'établissement.

La commission d'examen des vœux a procédé au classement des candidats à partir des supports que sont :

- la fiche Avenir,
- les bulletins scolaires,
- le « projet de formation motivé »,
- un entretien individuel entre le candidat et le coordonnateur pédagogique de la formation.

Cet examen a permis d'identifier le profil et l'expérience de chaque candidat, à partir desquels s'est prononcée la commission

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

La pratique et la culture du Tennis de Table sont nécessaires pour permettre au candidat d'envisager un parcours professionnel dans ce milieu.

Elles sont vérifiées lors de l'entretien individuel.

L'aspect administratif et l'anticipation du candidat sur les pièces à fournir lui permettra d'éviter l'urgence de valider les prérequis (PSC1) pour

confirmer son vœu et procéder à son inscription auprès du CREPS.

Enfin il est rappelé l'importance pour le candidat de se préparer au TEP, dont le détail de cette épreuve éliminatoire est présenté sur le site du

CREPS

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de français	Notes d'oral et d'écrit	Bulletins de 1ère / note obtenue au bac de français	Très important
	Notes d'EPS	moyenne des notes d'EPS par trimestre	Bulletins 1ère et terminale / Note obtenue au bac / Résultats de la dernière classe fréquentée	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Evolution des appréciations/notes des bulletins transmis	Fiche Avenir / fiche de suivi	Important
	Capacité à l'oral	Aisance à l'oral - Capacité à structurer sa pensée et argumenter ses propos	Capacité à s'exprimer lors de l'entretien de motivation	Essentiel
	Expression écrite / Qualité de la syntaxe	Capacité à structurer son raisonnement et argumenter	Projet de formation motivé	Très important
Savoir-être	Autonomie, capacité d'organisation	Capacité à être acteur de sa scolarité, à analyser ses difficultés et s'adapter Capacité à mener plusieurs projets simultanément	Fiche Avenir / Fiche de suivi / projet de formation motivé / entretien de motivation	Essentiel

	Capacité à s'investir, implication	Capacité à mobiliser les moyens pour la réussite des projets	Fiche Avenir / Fiche de suivi / projet de formation motivé / entretien de motivation	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et capacité à réussir dans la formation	Validation du Tests d'Exigences Préalables (T.E.P.)	Entretien de motivation	Essentiel
	Cohérence et adéquation du projet aux débouchés de la formation	Cohérence du projet aux prérogatives du diplôme	Projet de formation motivé / entretien de sélection	Essentiel
	Connaissance des exigences de la formation	Connaissance des contenus de la formation, de son organisation en alternance. Structures trouvées/sollicitées/envisagées pour l'alternance	Recherche d'une structure d'alternance / Entretien de motivation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Pratique sportive en club, expérience d'encadrement et/ou d'animation	Culture de la discipline ; Pratique et résultats sportifs en club ; niveau de pratique ; Engagement dans la filière fédérale des diplômés d'encadrement	Rubrique activités et centres d'intérêts / Entretien de motivation	Essentiel
	Engagement (citoyen, associatif)	Engagement personnel hors activités scolaires	Fiche Avenir / Fiche de suivi / Projet de formation motivé / rubrique activités et centres d'intérêt	Essentiel

**Signature :**

Francis GAILLARD,  
Directeur de l'établissement CREPS Rhône-Alpes - Site  
de Voiron ( 38 )